

Filière : GESTION ENVIRONNEMENTALE



Sigle: GEENV

Option: GESTION ENVIRONNEMENTALE

Niveau: BTS

Prérequis: Série scientifique ou niveau équivalent

Débouchés:

- Technicien-animateur en agroenvironnement
- Conservateur d'espaces naturels
- Technicien, cynégétique ou piscicole ;
- Garde pêche.
- Consultant environnement
- Eco éducateur
- Garde national de la chasse et de la faune sauvage

Description

Cette option permet de former des techniciens supérieurs à même d'exercer toutes activités liées à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement : la gestion de l'eau et des déchets, l'entretien des forêts, parcs et jardins, l'entretien des locaux, le développement des énergies renouvelables et la lutte contre la pollution atmosphérique. Ces professionnels assurent le maintien de la biodiversité des espèces, l'équilibre de l'ensemble des écosystèmes naturels, sensibilisent et éduquent le public sur les domaines de la propreté, de l'hygiène des locaux et des équipements.

Compétences spécifiques

- Maîtriser les caractéristiques des écosystèmes, les normes environnementales.
- Sensibiliser le public à la nature et à l'environnement.
- Inventorier le patrimoine naturel et proposer des solutions d'aménagement et de gestion des espaces.
- Identifier les axes de progrès en matière de développement durable.
- Evaluer et prévenir les risques (santé, sécurité liés à l'activité professionnelle).
- Elaborer et mettre en œuvre les plans d'actions correctives et préventives.
- Réaliser des prestations de services qui interviennent dans le domaine de la propreté de l'hygiène des locaux et des équipements, de la propreté urbaine et de la gestion des déchets.
- Diriger une opération exceptionnelle, urgente ou délicate (catastrophes écologiques, site difficilement accessible).
- Organiser les chantiers d'assainissement
- Mettre en place des actions de bio nettoyage, gestion des déchets.
- Avoir des connaissances en droit forestier, droit rural.
- Maîtriser la réglementation de la pêche, de la chasse, la classification des espèces animales.

Qualité et compétences

- Maîtriser les outils informatiques de base.
- Développer une attitude professionnelle dans le respect de la déontologie et de l'éthique.
- Travailler en équipe en milieu de formation et en milieu de pratique professionnelle.
- Comprendre le fonctionnement des organisations.
- Travailler dans un environnement multiculturel
- Utiliser des techniques de collecte et de traitement de données.
- Développer progressivement une autonomie d'apprentissage afin de pouvoir poursuivre de façon continue son développement personnel et professionnel tout au long de sa carrière.

